

# Agreste Bourgogne

Numéro 116 - juin 2011



## Les bâtiments d'élevage de bovins en Bourgogne La stabulation libre privilégiée par les éleveurs

**En Bourgogne, entre 2001 et 2008, le nombre de bâtiments d'élevage bovins a diminué de plus de 25 % sous l'effet de la concentration des élevages.**

**Ces bâtiments demeurent anciens mais ont souvent été réaménagés.**

**Depuis 2001, leur capacité moyenne s'est accrue de 16 %.**

**La stabulation libre sur litière accumulée est devenue dominante aux dépens des étables entravées.**

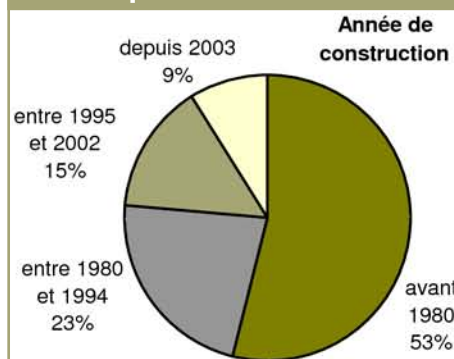
**Les rejets directs des effluents sont moins fréquents mais des progrès restent à réaliser notamment pour récupérer les purins des étables entravées et les écoulements des aires de stockage.**

En 2008, le parc régional de bâtiments d'élevage de bovins compte 22 700 unités qui se décomposent en 22 230 bâtiments « en dur » et 470 tunnels plastiques ou abris plein-air. Par ailleurs, environ 2 750 lots d'animaux sont conduits en plein air intégral.

### Forte diminution du nombre d'élevages et de bâtiments

Ce parc est inférieur de plus d'un quart à son niveau de 2001. Cette diminution est fortement liée au recul du nombre d'exploitations, d'une ampleur égale au cours de ces sept années. Pour autant, le cheptel bovin a très peu varié en nombre de têtes (- 1,8 %), même si les vaches laitières y occupent une place bien moins importante (- 14,4 %). De ce fait, les nombres de sites et de bâtiments par exploitation ont légèrement augmenté, respectivement de 2 % et 3 %. En 2008, en moyenne, les exploitations disposent de 2,6 bâtiments répartis sur 1,5 site. Celles qui détiennent un cheptel important doivent gérer

### Des bâtiments d'élevage plutôt anciens



Source : Agreste - bâtiments d'élevage 2008

un parc de nombreux bâtiments répartis sur plusieurs sites.

### Un parc ancien mais modernisé

Plus d'un bâtiment sur deux a été construit avant 1980 et seuls 9 % ont moins de cinq ans. Toutefois, même si beaucoup de ces bâtiments sont anciens, ils ont souvent bénéficié de réaménagement. Ainsi, un bâtiment sur cinq a été construit ou réaménagé il y a moins de cinq ans.

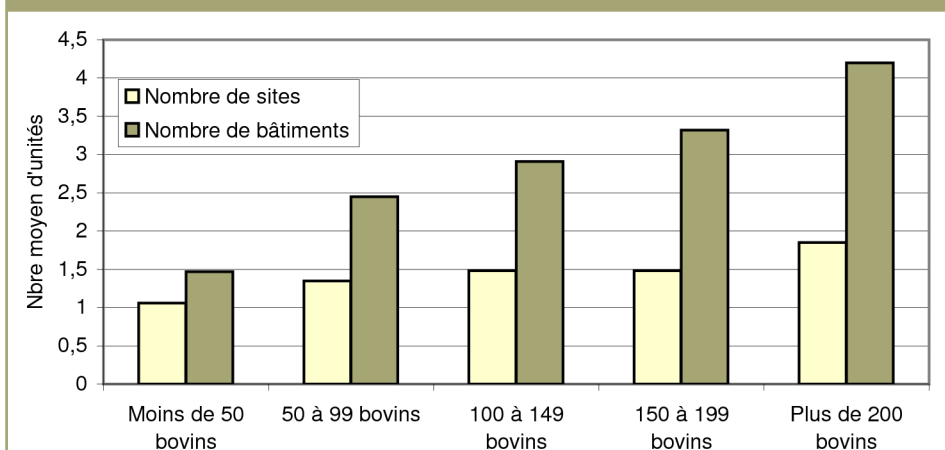
Le éleveurs laitiers se distinguent avec des bâtiments en moyenne

### Moins de bâtiments et de dispositifs de stockage des effluents

Bourgogne	2001	2008	Evolution 2001-2008
Nombre d'exploitations détenant au moins 1 bovin	12 682	9 430	-26%
Nombre de bâtiments	31 000	22 700	-27%
Nombre de fosses de stockage des effluents liquides	5 510	3 450	-37%
Nombre d'aires de stockage des effluents solides	10 900	5 055	-54%

Source : Agreste - cheptel et bâtiments d'élevage 2001 et 2008

## Un parc de bâtiments qui se complexifie avec la taille du troupeau



Source : Agreste - cheptel et bâtiments d'élevage 2008

plus récents que ceux des éleveurs allaitants.

Les exploitants âgés (plus de 55 ans) disposent en général de bâtiments plus anciens : 60 % de leurs bâtiments ont été construits il y a plus de 30 ans. La reprise éventuelle de ces exploitations nécessitera soit de réaménager ces bâtiments soit d'en construire de nouveaux.

### Des bâtiments de plus en plus grands

Les bâtiments d'élevage peuvent, en moyenne, abriter 57 bovins en 2008 contre 49 en 2001. Plus la construction est récente, plus la taille des bâtiments s'accroît. Ainsi, les bâtiments construits après 2002 abritent en moyenne 33 bovins de plus que ceux construits avant 1980. Cependant, la proportion de bâtiments de grande taille (capacité supérieure à 100 bovins) reste globalement stable depuis 1995 et représente environ un quart des constructions nouvelles.

### Développement des constructions en bois

Les exploitants prennent part de façon quasi systématique à la construction de leurs bâtiments : dans 96 % des cas pour les bâtiments construits après 2002. Ils interviennent principalement dans l'aménagement intérieur, la maçonnerie, moins fréquemment dans la charpente et la couverture. La construction des bâtiments

récents ne fait plus intervenir les mêmes matériaux que par le passé. Le bardage en tôle supplante la maçonnerie. Le bois, déjà très courant au niveau des charpentes les plus anciennes, est maintenant également utilisé pour le bardage. Il est présent seul ou associé dans 27 % des bardages des bâtiments construits après 2002 contre seulement dans 4,3 % des bâtiments construits avant 1980. Concernant la couverture, tuiles et ardoises ont disparu, remplacées par le fibrociment.

### Des équipements perfectibles

Les exploitations ne sont pas toujours équipées en dispositif de contention permettant des interventions sur les bovins en toute sécurité. Ainsi, un élevage sur deux ne possède pas de couloir de contention. Des progrès peuvent également être accomplis dans l'aménagement des bâtiments pour éviter la propagation de maladies.

Seule une exploitation sur cinq dispose d'un local de quarantaine ou d'une infirmerie et une sur deux possède des équipements spécifiques pour recevoir des visiteurs extérieurs (pédiluves, surbottes).

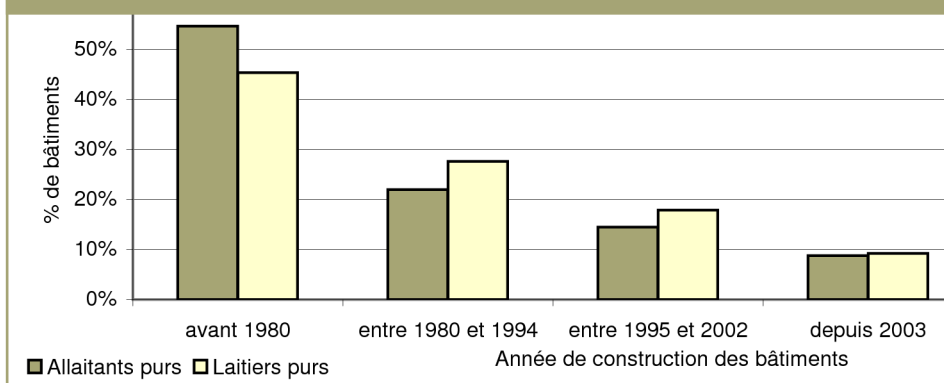
### La stabulation libre supplante l'étable entravée

Entre 2001 et 2008, la stabulation libre avec litière accumulée sur une aire paillée intégrale s'est fortement développée pour devenir le mode de stabulation le plus fréquemment rencontré. Elle s'impose même comme le modèle unique de bâtiment pour les constructions récentes : plus de 90 % des bâtiments construits après 2002 sont de ce type.

Ce choix s'explique par ses nombreux avantages : gains de productivité du travail par une mécanisation des tâches, gestion simplifiée des effluents (pas de déjections liquides à stocker, possibilité de stocker le fumier au champ si la périodicité de curage est supérieure ou égale à 2 mois). Elle permet également de respecter le bien-être des animaux. En 2008, la surface moyenne de couchage est ainsi de 9 m<sup>2</sup> par vache, stable par rapport à 2001.

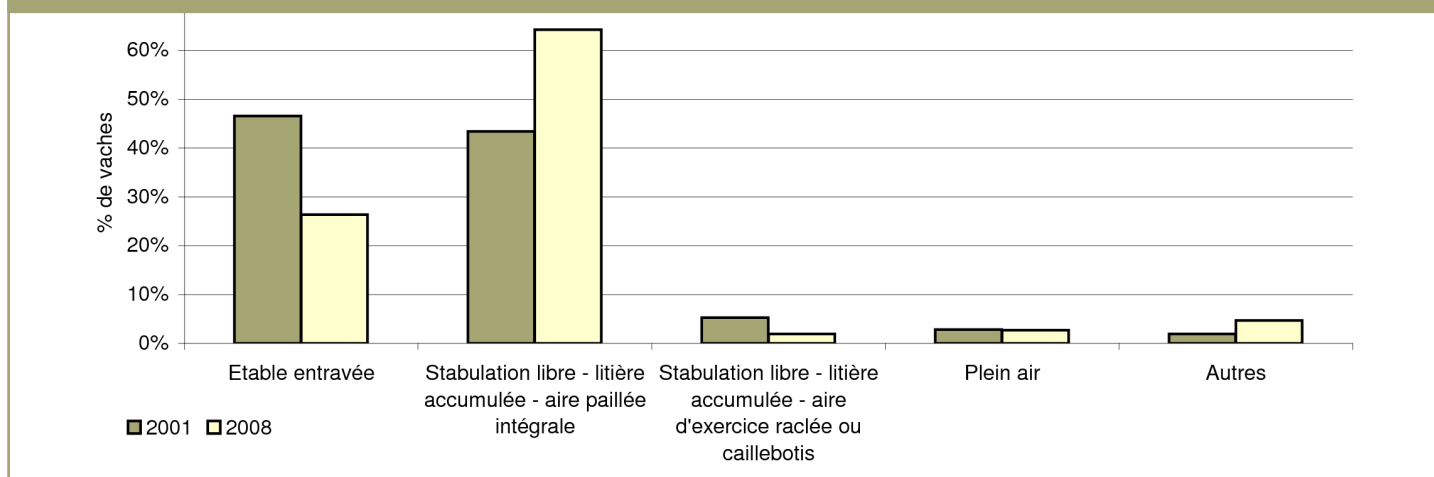
En revanche, elle présente l'inconvénient de nécessiter beaucoup de paille, de l'ordre de 8-10 kg de paille par jour par couple mère-veau. Le développement de la stabulation libre avec aire paillée intégrale a donc accru les besoins en paille des exploitations, ce qui représente un

## Les bâtiments des élevages laitiers plus récents



Source : Agreste - cheptel et bâtiments d'élevage 2008

## Logement des vaches allaitantes : la stabulation libre sur aire paillée s'impose



Source : Agreste - cheptel et bâtiments d'élevage 2001 et 2008

surcoût de fonctionnement pour celles cultivant peu ou pas de céréales ou lors des années de pénurie de paille. Les stabulations libres avec logettes ou aires d'exercices raclées, pourtant plus économes en paille (respectivement 3 kg et 6 kg de paille par vache et par jour), demeurent peu fréquentes, mis à part en élevage laitier.

Les étables entravées, mode de stabulation dominant en 2001, ont fortement régressé. Cependant, en 2008, elles sont encore présentes dans un tiers des exploitations et hébergent environ 138 000 bovins (10 % des effectifs), essentiellement allaitants. Ainsi, un quart des vaches allaitantes sont hivernées en étable entravée. En élevage laitier, les étables entravées sont en voie de disparition, car inadaptes

Département	% d'exploitations utilisant au moins une étable entravée
Côte-d'Or	29%
Nièvre	20%
Saône-et-Loire	44%
Yonne	10%

à la généralisation des salles de traite. En 2008, elles n'hébergent que 10 % des vaches laitières, proportion divisée par deux depuis 2001.

Plus contraignantes en main d'œuvre, les étables entravées sont plus souvent présentes dans les exploitations possédant peu de bovins : la moitié des exploitations avec moins de 50 bovins en possèdent.

L'utilisation de l'étable entravée n'est pas homogène selon les départements. Elle reste encore très fréquente en Saône-et-Loire (dans

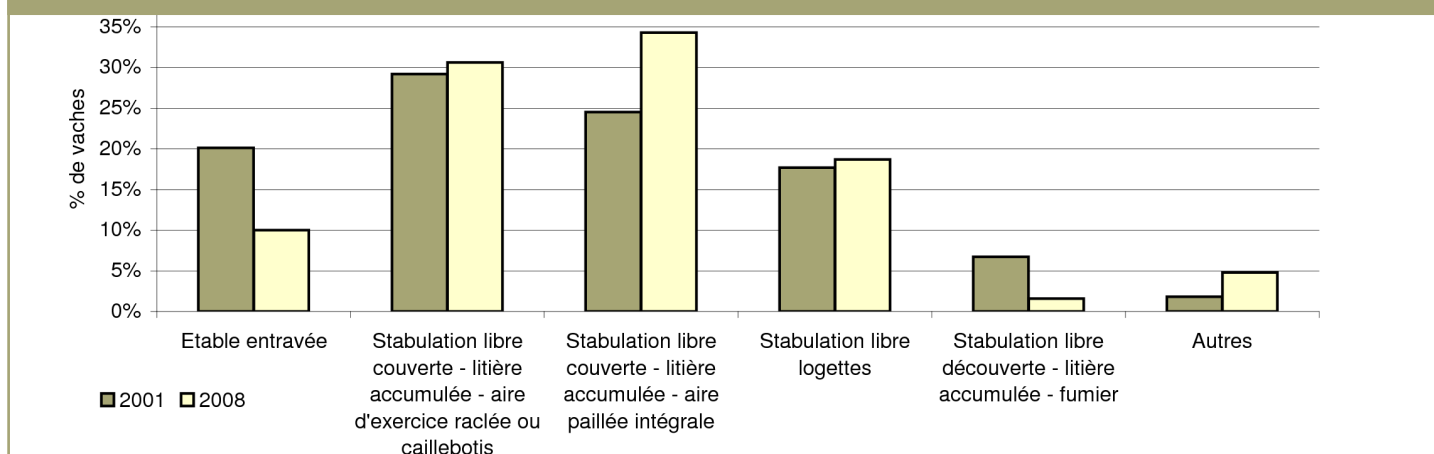
44 % des exploitations). Dans l'Yonne, elle n'est rencontrée que dans une exploitation sur 10.

En élevage allaitant, la durée moyenne de mise à l'étable des vaches est de 133 jours, stable par rapport à 2001. Elle a augmenté en élevage laitier pour passer de 148 jours en 2001 à 165 jours en 2008. Cette durée d'hébergement varie aussi en fonction du mode de stabulation. Ainsi, elle est en moyenne de 121 jours pour les vaches allaitantes en étable entravée contre 134 jours pour celles en stabulation libre sur aire paillée intégrale.

### Des équipements de traite récents

Les installations de traite sont plutôt récentes : 54 % ont moins de 15 ans. Elles permettent de traire en moyenne huit vaches simultanément.

## Logement des vaches laitières : la stabulation libre sur aire paillée domine



Source : Agreste - cheptel et bâtiments d'élevage 2001 et 2008

ment. Les installations en épi avec traite par le côté sont les plus fréquentes : 63 % des installations pour 66 % des effectifs de vaches laitières. La traite « à l'étable » correspond aux installations les plus anciennes. Elle existe surtout dans les exploitations possédant peu de vaches laitières : 19 % des exploitations représentant 9 % des vaches laitières.

Les systèmes de traite par l'arrière se développent dans les installations les plus récentes : 41 % des installations de moins de 5 ans sont conçues ainsi. En revanche, les robots de traite sont encore très rares.

### Le plein air intégral reste peu développé

La proportion de bovins hivernés en plein air intégral est restée stable entre 2001 et 2008, de l'ordre de 6 %. Moins d'un éleveur sur trois hiverne une partie de ses bovins en plein air intégral, en général une faible proportion du troupeau (moins d'un quart du troupeau dans 77 % des cas). Très rares sont les éleveurs laissant l'intégralité de leur troupeau en plein air intégral.

La conduite en plein air intégral concerne 76 700 bovins, majoritairement des bovins d'élevage allaitant (génisses gardées pour le renouvellement notamment) moins exigeants en terme de besoins alimentaires et de surveillance. La proportion de vaches allaitantes conduites en plein air intégral reste marginale (2,8 %). Ce faible pour-

centage, le même qu'en 2001, s'explique par la prépondérance de la race charolaise, peu adaptée à ce type de conduite. La moitié des élevages pratiquant l'hivernage en plein air le font par manque de place dans les bâtiments. Cette situation concerne 33 800 bovins et 1 200 exploitations.

### Les plans d'aide aux bâtiments jouent leur rôle de levier

En 2008, 40 % des éleveurs bovins bourguignons déclarent avoir bénéficié d'aides aux investissements liés aux bâtiments d'élevage contre 46 % en France. Les programmes de maîtrise des pollutions d'origine agricole (PMPOA), destinés aux élevages de grandes tailles (PMPOA 1) ou situés en zone d'action prioritaire (PMPOA 2) ont été peu mobilisés : une exploitation sur cinq en a bénéficié. Cette proportion est plus importante chez les éleveurs laitiers : une sur trois.

Le plan de modernisation des bâtiments d'élevage (PMBE), lancé en 2005, s'adresse à un public plus large. En 2008, 10 % des exploitations en avaient déjà bénéficié.

Les exploitations bénéficiaires d'aides sont nombreuses à avoir pu combiner les différents dispositifs (par exemple PMPOA + PMBE).

Ces différents programmes d'aide à la modernisation des bâtiments d'élevage ont permis d'améliorer la maîtrise des effluents d'élevage mais la gestion des effluents liquides pose encore problème.

Samuel BRULEY

### Méthodologie :

L'enquête « cheptel et bâtiments d'élevage » a été réalisée en novembre 2008 par le Service Régional de l'Information Statistique et Economique (SRISE) de la Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) de Bourgogne.

Parmi les 948 exploitations enquêtées, seules celles détenant au moins 10 vaches laitières ou 5 vaches nourrices ou un total de 30 bovins ont été sollicitées (soit 833 exploitations) pour répondre aux questions relatives aux bâtiments. Les données obtenues permettent d'apprécier l'importance des cheptels, les caractéristiques des installations mais aussi certains aspects environnementaux et de bien-être animal. La comparaison de ces données avec celles de l'enquête réalisée en 2001 permet d'apprécier les évolutions constatées et les effets des mesures et réglementations mises en place.

### Définitions :

**Bâtiment d'élevage** : construction hébergeant des bovins constituant une unité d'usage et de conception.

**Site** : lieu où se trouve un ensemble de bâtiments de l'élevage bovin de l'exploitation, distants les uns des autres de moins de 500 mètres et ayant en commun un ou plusieurs moyens de fonctionnement (compteur d'eau, silos à fourrages, ouvrage de stockage des effluents,...).

## Pour en savoir plus

. Les bâtiments d'élevage bovin entre 2001 et 2008 : Réduction des risques de pollution d'origine bovine, Agreste Primeur n°240 – avril 2010.

. Logement des bovins en Saône-et-Loire : 800 000 places pour loger des bovins dispersés dans 15 000 étables, Agreste Saône-et-Loire n°40 – septembre 2004.

. [www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)



**Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bourgogne**

Service régional de l'information  
statistique et économique (SRISE)

22 D, boulevard Winston Churchill - BP 87865

21078 DIJON Cedex

Tél. : 03 80 39 30 12 - Fax : 03 80 39 30 99

mél : [srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr](mailto:srise.draaf-bourgogne@agriculture.gouv.fr)

[www.draaf.bourgogne.agriculture.fr](http://www.draaf.bourgogne.agriculture.fr)

Directeur régional : Jean-Roch Gaillet

Directrice de la publication : Dominique Degueurce, chef du SRISE

Composition, impression : DRAAF Bourgogne - SRISE

Crédits photos : DRAAF Bourgogne

ISSN : 1293 - 1748, dépôt légal : à parution

Prix : 2,5 euros, abonnement : 35 € (note de conjoncture, 4 pages et dossiers, chiffres-clés)

© AGRESTE 2011

## Écoulements des aires de stockage : des progrès à réaliser

Entre 2001 et 2008, la proportion d'exploitations équipées d'au moins une aire de stockage a fortement diminué : 50 % des exploitations en 2008 contre 70 % en 2001. Cette diminution peut s'expliquer par le développement de la stabulation libre sur aire paillée intégrale, accompagné de l'augmentation du stockage du fumier au champ : 77 % des exploitations le pratiquent en 2008 contre 55 % en 2001.

La superficie moyenne des aires de stockage augmente : 150 m<sup>2</sup> en 2008 contre 119 m<sup>2</sup> en 2001.

Les aires de stockage sont en général anciennes, 55 % ont plus de 30 ans. Malgré une amélioration depuis 2001, des progrès restent à réaliser pour les rendre étanches et récupérer les écoulements : 50 % des aires ne sont pas équipées d'un dispositif de récupération des écoulements.

### Stockage des effluents liquides : des fosses d'une capacité suffisante

En 2008, comme en 2001, une exploitation sur trois possède au moins une fosse. Elles sont plus présentes dans les élevages laitiers (68 % des exploitations équipées) que dans les élevages allaitants (27 %).

Une grande partie d'entre elles ont plus de 30 ans (44 %), mais 30 % ont été construites après 1995, date d'entrée en vigueur des dispositifs PMPOA 1 et 2.

Les fosses sont généralement en béton armé (80 %). Les fosses bateau à géomembranes, absentes

## 50 % des écoulements des aires de stockage non récupérés

	2001	2008
Part des écoulements des aires de stockage non récupérés	65%	50%
Part des aires non bétonnées	29%	20%
Part des aires non couvertes	98%	96%
Autonomie moyenne des fosses	4,6 mois	4,9 mois
Part des fosses couvertes totalement	79%	70%

Source : Agreste - cheptel et bâtiments d'élevage 2001 et 2008

avant 1995, représentent maintenant 7 % du parc et près de 30 % des fosses de moins de 5 ans.

Elles ont une capacité de stockage moyen de 189 m<sup>3</sup> d'effluents. Cette capacité s'élève à 358 m<sup>3</sup> pour les fosses de moins de 5 ans. L'autonomie moyenne de stockage progresse, passant de 4,6 mois en 2001 à 4,9 mois en 2008. Ainsi, 60 % des fosses respectent l'autonomie moyenne de stockage de 4 mois imposée pour les installations classées.

### Gestion des écoulements : des progrès en élevage laitier

Les élevages laitiers sont essentiellement ceux qui doivent gérer les eaux souillées. Depuis 2001, ils ont progressé dans la gestion de ces écoulements.

Les dispositifs de traitement des eaux souillées sont très rares : seulement 1,3 % des exploitations bourguignonnes en sont équipées en 2008.

La gestion des eaux pluviales ne pose pas problème car dans plus de 95 % des situations, elles rejoignent le milieu naturel non souillées.

Concernant les étables entravées, bâtiments généralement anciens (83 % ont plus de 30 ans), la

gestion des écoulements est plus problématique et s'améliore lentement. En 2008, dans 53 % des cas, les écoulements de purins vont directement dans le milieu naturel contre 59 % en 2001.

### Utilisation des déjections : un système fumier dominant

Les deux tiers des exploitations bovines ont établi un plan d'épandage et tiennent régulièrement un cahier d'épandage.

En 2008, la quasi totalité des exploitations bovines produisent du fumier, mais seulement un tiers produisent du lisier ou du purin. Cette prédominance du fumier s'explique d'une part, par l'importance du mode de stabulation avec litière accumulée. D'autre part, la réglementation relative au fumier, en matière de stockage, de lieux et de dates d'épandage, est plus souple que celle relative au lisier.

Les exploitations qui produisent du fumier l'épandent sur une superficie moyenne de 28 hectares, soit 23 % de la SAU. Depuis 2001, la pratique du compostage s'est développée mais reste marginale : 8 % des exploitations en 2008 contre 3 % en 2001.

Samuel BRULEY

## Moins de rejets directs vers le milieu naturel

Destination des eaux souillées en élevage laitier	Eaux vertes (liées aux aires d'attente)		Eaux blanches (liées au circuit du lait)		Eaux brunes (liées aux aires d'exercice)	
	2001	2008	2001	2008	2001	2008
Milieu naturel	39%	25%	54%	29%	25%	14%
Fosse	61%	68%	42%	64%	67%	82%
Traitement ou aire d'exercice	0%	7%	4%	7%	8%	4%

Source : Agreste - cheptel et bâtiments d'élevage 2001 et 2008